



BREVET FEDERAL 2^{ème} DEGRE (BF2)

OBJECTIFS

- Concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires,
- Conduire des activités d'initiation et d'apprentissage sportif vers l'acquisition du « Pass'sports de l'eau » (ENF 2) et du « Pass'compétition » (ENF 3),
- Participer au fonctionnement du club,
- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 16 ans (dans l'année de l'inscription),
- Être licencié à la Fédération Tahitienne de Natation,
- Être titulaire à minima du PSC 1 ou son équivalent,
- Être titulaire du « Sauv'nage » (ENF 1) ou satisfaire au test d'entrée en formation sur une distance de 50 mètres,
- Être titulaire du BF1 ou du BPJEPS AAN et également titulaire du titre d'évaluateur ENF 1.

COUT DE LA FORMATION

161 000 XPF + 5 000 XPF (frais administratif)

VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire : 180h en centre + 70h en stage + 8h en compétition du 29/10/18 au 15/05/19**
 - **Le référentiel de certification :**
 - UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
 - UC2 : encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF2 Pass'sports de l'eau, de l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF3 Pass'compétition natation course en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
 - UC3 : maîtriser les outils ou les techniques nécessaires à la conduite des activités
 - UC4 : accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée
- Une **formation continue** d'une journée est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du BF2

MODALITÉS DE CERTIFICATION : 3 EPREUVES

- Epreuve orale en 2 étapes validant l'UC1 et l'UC4
- Epreuves pédagogiques validant l'UC2
- Epreuves pratiques validant l'UC3

ALLEGEMENT AU BP JEPS AAN

Le titulaire du BF1 Natation est dispensé de la vérification des exigences préalable à la mise en situation pédagogique (EPMSP)

Le titulaire du BF2 Natation bénéficiera d'un allègement de formation et valide les UC 1,2 et 3. Seule l'UC 4 sera à valider.

CONTACTS

La formation du BF2 de la Fédération Française de Natation est mise en œuvre par l'INFP « INstitut de Formation pour la Performance » organisme de formation de la Fédération Tahitienne de Natation.

RESPONSABLE DE FORMATION

Mélisa PAYEN
89 530 377

Mail : melisa.infp@gmail.com

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Françoise CLAIREFOND
89 422 123

Mail : infp.ftn@gmail.com

DIRECTEUR DE L'INFP

Sylvain ROUX
89 522 340

Mail : sylvainroux.ftn@gmail.com

